



# SIAVED infos

LETTRE D'INFORMATION SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

NUMÉRO

17

Janvier 2022

## En route pour le Zéro Déchet



### Grand dossier spécial Zéro Déchet : pages 2 à 4

## ÉDITO



**Charles Lemoine**  
Président du SIAVED  
Maire de Roelux

*La gestion des déchets de demain se dessine aujourd'hui !*

Le SIAVED, depuis plus de 10 ans, mène une politique ambitieuse de prévention des déchets avec notamment des actions phares comme le compostage individuel et collectif, le Zéro Déchet, la lutte contre le gaspillage alimentaire... Avec quels objectifs ? Une baisse entre 2011 et 2020 de 6% des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et de 3,9% des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), qui comprennent les OMR et aussi tous les déchets de la collecte sélective. Pourtant, cela n'est pas suffisant. Nous devons encore réduire de 100 kg/hab/an nos déchets pour tenter de nous rapprocher de la moyenne nationale (580 kg/hab/an de DMA).

**C'est pourquoi, le Syndicat met en place des programmes d'actions et des projets novateurs.**

Réduire le volume des déchets ou encore favoriser le recyclage des emballages, du papier, du verre, sont des gestes du quotidien. Sur le terrain, malgré le contexte sanitaire incertain, nos équipes multiplient les actions de sensibilisation dans ce sens : animations pédagogiques avec les enfants dans les écoles, ateliers de savoir-faire, échanges au quotidien avec les habitants sur les bons gestes de tri...

Car, rappelons-le, nos gestes de tri des déchets, nos efforts quotidiens, contribuent à la préservation de nos ressources naturelles et de notre environnement.

Le Syndicat œuvre pour faire évoluer la gestion des déchets ménagers avec un vaste programme de rénovation de ses déchèteries. Cela comprend notamment des travaux de modernisation, de voirie, de sécurisation des sites... et aussi une nouvelle signalétique adaptée à l'intérieur et à l'extérieur. Il en va de même pour le Centre de Valorisation Énergétique (CVE) avec l'agrandissement de la fosse des déchets ou encore la construction du Réseau de Chauffage Urbain (RCU) de Denain pour chauffer de nombreux bâtiments, comme le nouveau centre aquatique, le centre hospitalier...

Tous ces projets en cours ou à venir sont portés par la seule volonté de vous apporter les meilleurs services tout en maîtrisant les coûts du service public de gestion des déchets, ce qui n'est pas chose aisée dans un contexte difficile, où tous les coûts de prestations ainsi que les différentes taxes sont en perpétuelle augmentation.

Je vous souhaite d'agréables moments de partage et de convivialité en cette nouvelle année 2022. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne année et bonne lecture.

## AU SOMMAIRE

LA PRÉVENTION / LA COLLECTE	2 - 5	LES DÉCHÈTERIES	6
PRÉVENTION		Une formation sur les Déchets Diffus Spécifiques par EcoDDS	
25 communes en voie de labellisation		Le saviez-vous ? pourquoi bâcher sa remorque pour se rendre en déchèterie ?	
Le bilan des marchés Zéro Déchet		Déchèteries : nos agents ont la parole	
Le défi est terminé pour les 45 familles Zéro Déchet		LA VALORISATION	7
Laissons une chance aux fruits et légumes moches		CVE : les travaux d'Hercule	
L'opération Poules Régionales sur la CA2C		LE SIAVED	8
À vos vers, prêts, compostez !		Le pavillon pédagogique pour apprendre, comprendre et agir	
COLLECTE		Contacts utiles	
Déchets verts : les conseils pour être collecté en 2022		Le SIAVED répond à vos questions les plus fréquentes	
Amiante : petit rappel			
Les missions des Ambassadeurs Du Tri			
Les erreurs à éviter			
Les conséquences des erreurs de tri pour les centres de tri			
La réparation des bacs endommagés : pourquoi ?			

## 25 communes en voie de labellisation

Le **label Commune Zéro Déchet** a été officiellement lancé début 2021 pour les communes du territoire qui désirent s'engager avec leurs habitants en faveur de la réduction et de la gestion optimale des déchets. **25 communes** ont fait acte de candidature, ce qui est encourageant pour une première. Elles ont reçu des documents explicatifs, des visites de terrain ou encore un accompagnement pour mettre en place diverses actions.

Chaque commune participante s'est engagée à mener diverses actions sur une ou plusieurs thématiques :

- les **biodéchets** (compostage individuel ou collectif, lutte contre le gaspillage alimentaire...),
- le **tri des déchets** (mise en place du tri dans les bâtiments communaux, communication sur les bons gestes de tri...),
- l'**éco-consommation** (autocollants stop-pub, fin de la vaisselle jetable...),
- la **santé environnementale** (expositions/conférences, entretien au naturel...).

Pour être labellisées, les communes ont été évaluées sur leur engagement et connaîtront les résultats en janvier 2022. Un second appel à candidature a été lancé depuis décembre 2021, pour une labellisation en janvier 2023.

### Les communes de l'édition 2021

CAPH	CA2C	CCCO
Abscon	Bertry	Aniche
Brillon	Caudry	Auberchicourt
Émerchicourt	Le Cateau-Cambrésis	Bruille-lez-Marchiennes
Flines-lez-Mortagne	Maretz	Hornaing
Hérin	Neuvilly	Lewarde
Lieu-Saint-Amand	Walincourt-Selvigny	Loffre
Oisy		Pecquencourt
Raismes		Warlaing
Thiant		
Trith-Saint-Léger		
Wallers-Arenberg		



Une présentation du label aux communes



Un exemple de trophée qui sera remis aux communes lauréates

### L'exemple de 3 communes engagées

#### Raismes, Porte du Hainaut

Raismes, ville verte avec sa ceinture forestière, déjà engagée en matière de transition écologique, entend franchir un **nouveau palier** avec la chasse aux lucioles. "Même si le Covid a réfréné les ardeurs, pas moins de **35 chantiers** sont mis en branle", s'enthousiasme **Marjorie Simon**, chef de projet. Plusieurs actions ont été retenues :

- les **biodéchets** avec la lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment dans les cantines, l'interdiction de brûler les déchets verts, les jardins partagés...
- le **compostage** chez 35 familles, mais aussi via la valorisation des déchets verts dans les 3 cimetières avec le suivi du Syndicat,
- un **tri pertinent** au vu des contrôles du SIAVED qui montrent que 42% des bacs sont non conformes, notamment en raison des déchets plastiques. Raismes se fixe un objectif réaliste de 30%,
- l'**éco-consommation** avec l'utilisation de produits labellisés, les stop-pub...
- la **santé environnementale** avec la promotion de produits au naturel, l'abandon de la vaisselle jetable, la pose de capteurs pour mesurer la qualité de l'air dans des bâtiments publics...

#### Caudry, Caudrésis-Catésis

Selon **Alain Cotteau**, chargé de mission, "l'environnement est un véritable fer de lance de la municipalité dirigée par **Frédéric Bricout**".

Caudry a donc bondi sur l'opération lancée par le SIAVED, en multipliant les opérations récompensées par des lucioles : communication tous azimuts sur le **compostage**, expositions autour du **développement durable** pour sensibiliser collégiens et lycéens (avec le soutien du SIAVED), interdiction de produits chimiques pour traiter les espaces verts, promotion de **repair-café** et d'**ateliers** pour fabriquer des produits d'entretien et des cosmétiques au naturel, campagne du stop-pub, sans oublier de rendre le **tri sélectif** encore plus efficient auprès des ménages, même si Caudry est plutôt bonne élève avec 12,80% de refus suite aux contrôles du SIAVED.

Avant la participation au label, la ville s'était lancée dans la **collecte des mégots** pour les recycler. Elle a également investi dans des **aspirateurs « Gloutons »** pour faire la chasse aux saletés incrustées.

Ces actions ont valu à la ville de décrocher le **label Europropre**.

#### Aniche, Coeur d'Ostrevent

La municipalité d'Aniche, avec le soutien précieux du SIAVED et du Coeur d'Ostrevent, entend, elle aussi, accrocher quelques lucioles à son tableau.

La ville de 10 000 âmes a incité **37 particuliers** à se doter d'un **composteur** fourni par le SIAVED. Au niveau collectif, l'accompagnement du Syndicat a permis d'en implanter au **cimetière**. **Jérémy Durand**, conseiller délégué, cite la pesée des déchets alimentaires dans les cantines scolaires : "on attend les résultats fin août pour juguler le gaspillage alimentaire".

Côté écoles maternelles, des poubelles **Tri-Rex** du SIAVED ont été installées pour sensibiliser les petits au tri sélectif. Le conseil municipal a remplacé les gobelets en plastique par des biodégradables ou réutilisables, et les bouteilles plastique par du verre.

Au niveau communication, le bulletin municipal consacre chaque mois des **articles de sensibilisation**.

Des **contrôles du tri** ont été menés. Une **journée d'information** est prévue avec le SIAVED pour apprendre au public à fabriquer des produits d'entretien au naturel...

Retrouvez les témoignages dans leur intégralité sur [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)

# Le bilan des marchés Zéro Déchet

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! C'est selon ce principe que le SIAVED sensibilise depuis 2019 les habitants aux principes du **Zéro Déchet** via de nombreuses actions comme le **Défi Famille Zéro Déchet**, le label "**Commune Zéro Déchet**", ou encore les **Marchés Zéro Déchet**.

L'objectif du SIAVED était de mettre en place le tri sur les marchés pour mieux valoriser les déchets avec des filières locales adéquates.

## Une nouvelle opération lancée à Somain

Depuis la signature de la convention pour le lancement du **Marché Zéro Déchet** de Somain, plusieurs initiatives ont déjà été mises en place :

- la distribution de 600 sacs réutilisables, ainsi que des sacs à vrac (fruits et légumes),
- la collecte des fruits et légumes encore consommables par l'épicerie solidaire de Somain,

- le dépôt, par des agents municipaux, des fruits et légumes non consommables à la ferme Sockeel de Somain pour méthanisation,
- le tri des cartons,
- le prêt de matériel par le SIAVED : poubelles pour les biodéchets, panneaux de communication...

Un **suivi** est prévu, avec des rencontres régulières avec les services de la ville et les commerçants du marché pour vérifier que l'opération se déroule bien, et proposer des ajustements si nécessaire.

## Une opération qui a déjà eu du succès

### Marché Zéro Déchet de Denain - 2019

Cette opération a été lancée pour la première fois en 2019 sur le marché de Denain. La caractérisation des déchets (l'analyse des déchets produits) montrait que près de 240 kg de déchets sont produits en fin de marché, dont 50 % de déchets alimentaires. Une phase de sensibilisation des habitants et des commerçants a eu lieu en juin de la même

année et un partenariat avec les filières de valorisation et les associations partenaires a été convenu.

### Marché Zéro Déchet de Caudry - 2019

Peu de déchets ont été constatés au marché de Caudry. L'action a consisté simplement à mettre en place le tri des cartons, qui était jusqu'ici en mélange.



Un stand de sensibilisation à Somain installé par le SIAVED le 14 octobre

# Le défi est terminé pour les 45 familles Zéro Déchet

Prévue au début pour 6 mois, la **2<sup>ème</sup> édition a duré** de septembre 2020 à juin 2021, en raison de la COVID-19 et des restrictions sanitaires.

Le SIAVED a réinventé ses animations et ateliers en réalisant des tutoriels et visioconférences pour accompagner au mieux **45 familles** du territoire dans la réduction de leurs déchets.

Sur les **24** ateliers initialement prévus :

- **7** ont été assurés en présentiel,
- **5** en distanciel.

## Un bilan positif

En moyenne, les familles ont réduit leur production de déchets :

- **20 %** pour les ordures ménagères en

compostant par exemple...

- **15 %** pour les matières recyclables grâce notamment au vrac...
- **8 %** pour le verre en changeant ses habitudes de consommation...

Certains participants ont réduit jusqu'à **80 %** leurs ordures ménagères ! Félicitations !

Le **25 septembre** s'est tenu la clôture du Défi Famille Zéro Déchet avec de nombreux ateliers comme un repair'café, un atelier couture, la fabrication de comestiques au naturel...

Le SIAVED lancera sa nouvelle formule en septembre **2022** pour accompagner de nouvelles familles... Affaire à suivre sur [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr).

### 45 familles :

- **29** de la CAPH,
- **6** de la CA2C,
- **10** de la CCCO.



Des ateliers ont été proposés lors de l'évènement de clôture du 25 septembre 2021

## Laissons une chance aux fruits et légumes "moches"

Ils sont nombreux chaque année à être mis de côté car trop petits, trop grands, trop de taches, hors normes... Pourtant, il est possible de faire des **fruits et légumes "moches"** de super recettes antigaspi !



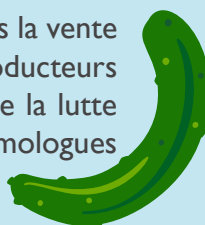
### Qu'est-ce que les fruits et légumes moches ?

Considérés "**hors calibre**" en grande distribution, ils ne sont pas toujours vendus avec les fruits et légumes dits "normaux". Ils représentent pourtant en France **40%** de la production de fruits et légumes ! Un sacré gaspillage !



### Où puis-je en trouver ?

Quelques **commerces spécialisés et associations** se sont lancés dans la vente de fruits et légumes non destinés à la vente, récupérés auprès des producteurs ou de grands distributeurs, pour les revendre ensuite à **bas prix**. Outre la lutte contre le gaspillage alimentaire, ils sont souvent moins chers que leurs homologues "normaux" et permettent de **faire des économies**.



Des initiatives locales existent forcément près de chez vous (le plus simple est encore de se renseigner sur internet) ! Il est aussi souvent possible d'en trouver dans des **magasins "bio"** ou dans les **marchés**, auprès des maraîchers locaux.

## Recette : la ratatouille "moche" d'hiver

Légumes de saison ou récupérés.

### Ingrédients

- 1 courge butternut,
- 6 carottes,
- 300 g de champignons de Paris,
- 6 gousses d'ail et 2 oignons rouges,
- 2 cuillères à soupe de vinaigre balsamique,
- herbes de Provence, huile d'olive, sel, poivre.



### Étapes

1. **Préchauffer** le four à **200°C** à chaleur tournante,
2. **Peler** et **découper** les légumes en gros quartiers,
3. **Couper** le pied des champignons et les **nettoyer**,
4. Dans un plat à four, mettre **carottes, butternut, champignons, oignons, gousses d'ail**,
5. **Saler, poivrer** et **arroser** d'un filet d'huile d'olive, d'herbes de Provence et de vinaigre balsamique,
6. **Enfourner** 30 minutes à **200°C** puis à **120°C** et passer en chaleur classique,
7. **Laisser cuire** 1h30 à cette température puis 1h à **150°C** en remuant de temps en temps,
8. C'est prêt.

## L'opération Poules Régionales sur la CA2C

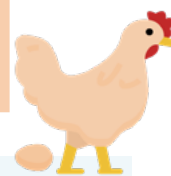
Cette année, les habitants de la CA2C ont bénéficié de l'opération Poules Régionales. **500 foyers** ont adopté leur duo de poules moyennant 5 euros. Ce sont donc **1 000 poules** qui ont rejoint leurs foyers sur le Caudrésis-Catésis (CA2C) en mai 2021.

En 2022, l'opération aura lieu sur le **Coeur d'Ostrevent (CCCO)**. Le **bon de commande** est disponible sur notre site web [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr).

### Retour sur 5 ans avec les poules

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
<b>Territoire</b>	Nord CAPH*	CA2C	CCCO	CAPH	CA2C	SIAVED
<b>Foyers</b>	150	200	300	800	500	1 950
<b>Poules distribuées</b>	300	400	600	1600	1000	3 900
<b>Tonnes de déchets évitées (estimation)</b>	45	102	192	432	921	1 692

\*Opération pilote sur 15 communes



### Pourquoi adopter une poule ?

- Pour donner de la vie dans votre jardin ! Un compagnon très affectueux et sociable avec les petits comme les grands !
- Pour avoir des œufs frais tous les jours.
- Elle peut picorer jusqu'à 150 kg de déchets de cuisine et de jardin.

## À vos vers, prêts, compostez !

La **protection de l'environnement**, le **réchauffement climatique** ou encore l'effondrement de la **biodiversité** sont sur les lèvres de beaucoup. Reste encore à passer à l'action dans notre quotidien. Comment ? En compostant ? Et partout ? On vous en dit plus...

Depuis plus de 10 ans, grâce au travail de ses équipes et l'implication des collectivités adhérentes, le SIAVED informe sur cette pratique ancestrale qu'est le **compostage**.

De nombreuses actions simples et concrètes sont proposées pour **réduire de près d'un tiers** le contenu de notre poubelle d'ordures ménagères comme :

1. l'achat **d'1 ou 2 composteur(s) à tarif réduit** (financés à 75% par le SIAVED, soit 15€ pour 400L et 18€ pour 600L) pour les habitants du territoire,
2. l'accompagnement des écoles, centres sociaux, bailleurs, groupements de citoyens... à mettre en place une **aire de**

**compostage** avec un soutien matériel (composteurs, signalétiques,...) et de nombreux conseils,

3. l'amélioration du **tri des déchets dans les cimetières** grâce à une communication adaptée et en donnant la possibilité aux usagers de récupérer des pots ou encore le terreau.

Le SIAVED ne souhaite pas se reposer sur son compost, bien au contraire ! Courant 2022, il deviendra un **centre de formation sur le compostage** pour développer un véritable **réseau de sites de compostage** !

Vous êtes intéressé(e) ? Vous souhaitez acquérir un composteur, ou installer un site de compostage ?

Contactez le service **Sensibilisation et Prévention des Déchets** au **09 70 19 21 73** ou sur [prevention@siaved.fr](mailto:prevention@siaved.fr).



**adopte un ver**

et passe le message à ton voisin !

Pour soutenir le développement du compostage partagé sur le territoire, nous lançons un appel à projet axé sur la création et l'accompagnement de 10 sites de compostage partagé en 2022.

### Sont concernés :

communes, bailleurs sociaux, associations environnementales locales, centres sociaux ou d'insertion professionnelle, maisons de quartier, casernes, groupements citoyens...

### Notre accompagnement :

- sensibilisation des riverains,
- formation de référent(s) de site,
- fourniture des composteurs, de la signalétique, aide à la fourniture de matière sèche,
- suivi des opérations de compostage...

## Déchets verts : les conseils pour être collecté en 2022

À la demande des élus de la CAPH, le SIAVED a mis en place une collecte spéciale en porte-à-porte pour les déchets verts en 2021. En 2022, elle se déroulera d'avril à mi-octobre, tous les 15 jours\*.

Ce type de collecte existe aussi sur la **Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent (CCCO)** qui en assure la gestion avec des fréquences de passage différentes. Il n'y a pas de collecte similaire dans le **Caudrésis-Catésis**.

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre le **Point Infos Déchets** au **0 800 775 537** (appel gratuit).

### Erreurs les plus fréquentes

- utilisation de sacs en plastique, poubelles à roulettes ou contenants sans poignée,
- branchages supérieurs à 1m et non-disposés en fagots.

\* Fréquence de collecte différente pour Émerchicourt : se référer au calendrier.

- **3 024 tonnes** de déchets verts collectées,  
- **513 refus** de collecte constatés.

### Bien préparer la collecte

Je privilégie les contenants tels :

- Sac en papier compostable.
- Caisse de carton brun.
- Sac de jardin réutilisable.
- Poubelle ronde à poignées.
- Seau, bassine ou caissette.



### Les déchets non-acceptés :

- Déchets alimentaires.
- Contenants (jardinières, pots de fleurs...).
- Souches.
- Déchets non-végétaux.
- Les sacs en plastique.

Accédez à votre calendrier en ligne : [www.siaved.fr/votre-calendrier-de-collecte](http://www.siaved.fr/votre-calendrier-de-collecte)

### Amiante : petit rappel

#### Prise de rendez-vous :

par mail : [amiante@siaved.fr](mailto:amiante@siaved.fr),  
par téléphone au **03 27 43 44 45**,  
du lundi au vendredi  
de 08h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00.

Le SIAVED ne participe pas au démontage de l'amiante chez le particulier.

**Protégez-vous**, et suivez bien les consignes du **document explicatif** fourni par l'agent.

#### Plus d'infos sur :

[www.siaved.fr/que-faire-de-votre-amiante](http://www.siaved.fr/que-faire-de-votre-amiante).

#### Attention :

Le nombre de sacs amiante (Big Bags) est défini selon le volume (10 à 15 tôles par sac) et un devis est établi pour la fourniture du/des Big Bags (30€ l'unité).

## Les missions des ambassadeurs du tri

Jeter des **déchets non-recyclables** (restes alimentaires, couches, emballages en plastique...) dans le bac de tri sélectif engendre des **coûts supplémentaires** en termes de collecte, de tri et de transport.

C'est pourquoi, au-delà de leurs **missions de sensibilisation** auprès des habitants, des scolaires... nos Ambassadeurs du Tri effectuent des vérifications des bacs et du contenu des camions des recyclables.

### Vérifier le contenu des poubelles

Ce contrôle consiste à analyser le contenu des **poubelles de tri** (jaune ou bleue) avant le passage du camion de collecte (amont de collecte).

À chacun de leurs passages, nos ambassadeurs mettent une **étiquette de couleur : rouge** pour un bac très mal trié qui ne peut être collecté, **jaune** pour signifier que quelques erreurs sont présentes ou **verte** pour féliciter le bon tri.

En cas d'erreurs, ils informent, expliquent les **consignes à respecter** et vérifient quelques jours/semaines plus tard si le geste est adopté. Cette opération a pour objectif de faire baisser le taux de déchets indésirables allant au centre de tri et d'améliorer la qualité du tri.

**CAPH** : 54 amonts de collecte dans 32 communes contrôlées,

**CA2C** : 22 amonts de collecte dans 17 communes contrôlées.

### Vérifier la qualité du tri et sa composition en centre de tri

C'est avec l'**analyse d'un échantillon**, provenant d'une tournée de collecte sélective à l'arrivée au **centre de tri**, que nos ambassadeurs déterminent la qualité du tri et sa composition. Ce prélèvement est trié manuellement par un **opérateur accompagné d'un de nos ambassadeurs**. Chaque matière est pesée et les résultats sont exprimés en pourcentage.

### Des risques pour les agents et le matériel

Un tri mal effectué peut même avoir des conséquences graves pour les **agents de collecte**, notamment avec des objets piquants ou coupants (seringues, verre cassé...) ou des masques usagés (le virus de la Covid-19 n'a pas épargné plusieurs agents).

Des **objets lourds** (comme les pièces de voiture) peuvent également endommager le compacteur du camion. Il faut également proscrire les chiquettes de papier ou de carton trop petites (inférieures à 6 cm) et bien vider de leur contenu les bouteilles en plastique venant souiller les matières en papier qui ne sont donc plus recyclées.



Les ambassadeurs vérifient les bacs de collecte

Lancées en 2017 sur la **CAPH**, les **opérations Révis' ton bac** se sont développées sur la **CA2C** depuis 2019. Cette opération, réservée aux communes de moins de 1 000 habitants, permet aux équipes du SIAVED de vérifier la qualité du tri et de réparer/remplacer les bacs de collecte. Cette opération est reconduite chaque année.

## Les erreurs à éviter

Les usagers peuvent améliorer leur tri des déchets ménagers. De mauvais gestes sont encore récurrents : cette année, sur les **5 500 poubelles** (jaunes ou bleues) vérifiées par les Ambassadeurs du Tri, "**17% ont été refusées à la collecte**" selon Damien Santerre, coordinateur des Ambassadeurs du Tri. Bien trop de déchets auraient dû être déposés dans la poubelle des ordures ménagères !

La faute essentiellement aux **plastiques** (films alimentaires, barquettes, pots de

yaourt...), mais pas uniquement ! Dans les poubelles **refusées à la collecte**, "on trouve trop souvent des couches souillées, de l'électroménager, de la vaisselle jetable, des masques ou des gants en latex (un des effets néfastes de la Covid-19) et même du verre !

*Une piqûre de rappel est parfois nécessaire : dans la **poubelle de tri**, on doit déposer uniquement les bouteilles en plastique, les cartons, le papier et les boîtes de conserve en métal !*



## Les conséquences des erreurs de tri pour les centres de tri

Même si les **centres de tri** sont capables de séparer et extraire les matières, la présence de techniciens est essentielle en aval de la chaîne.

Ces **trieurs**, installés dans une cabine, **vérifient et contrôlent les déchets** apportés dans l'installation et retirent les non-recyclables.

Cette étape est indispensable afin d'éviter tout problème technique de l'installation et obtenir un flux de matière de qualité.

### Un coût financier

Les mauvais gestes entraînent un **surcoût dans la chaîne du traitement** car le contenu refusé part dans les bennes de **refus de tri**. Il sera incinéré au lieu d'être recyclé. De plus, c'est contraire à l'éthique du recyclage et au développement durable car valoriser les déchets, c'est puiser moins dans les ressources naturelles.

Un tri bien effectué, c'est autant de matières qui ne finiront pas dans le processus d'incinération.

### Le tri bientôt facilité

Soyez patients car au **1<sup>er</sup> janvier 2023**, dans le cadre d'une directive nationale, tous les déchets en matière plastique (pots de yaourt, barquettes...) seront recyclés (hormis la vaisselle jetable).

Le SIAVED lance la construction d'un **centre de tri** à la place de son actuel **SIAVED Logistique**, en collaboration avec d'autres collectivités.

## La réparation des bacs endommagés : pourquoi ?

### Bac abîmé : quels sont les risques ?

- des déchets non collectés si le bac ne peut être manipulé en toute sécurité,
- de l'humidité et de mauvaises odeurs en l'absence de couvercle,
- un bac difficile à manier (sans roulette...).

### Pourquoi une étiquette bleue sur votre bac de collecte ?

Les étiquettes bleues mises en place dans la CAPH et CA2C, territoires pour lesquels le SIAVED dispose de la **compétence collecte des déchets**, sont utilisées par les ripeurs et nos Ambassadeurs du Tri quand votre bac est abîmé. **L'objectif de ces étiquettes** : assurer la maintenance du parc de bacs mis à disposition des habitants.

**Un bac manquant ou abîmé ?  
Besoin d'un nouveau bac ?**

**N° Vert 0 800 775 537**

(appel gratuit)

du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00.

## Une formation sur les Déchets Diffus Spécifiques par EcoDDS .....

En septembre, l'ensemble de nos agents de déchèteries a été formé par l'éco-organisme **Eco-DDS**. Cette **formation** dispensée au personnel avait pour but de **sensibiliser les visiteurs** aux bons gestes de tri et ainsi éviter certaines erreurs fréquentes liées au **Déchets Diffus Spécifiques** (peintures, solvants...), souvent polluants et nocifs pour la santé. Au programme de la formation : révision des consignes de tri via des exercices pratiques, des astuces, des conseils et d'autres moyens mnémotechniques.

La formation s'est effectuée dans chaque intercommunalité adhérente :

- à Denain pour les agents de la CAPH,
- à Caudry pour les agents de la CA2C,
- à Aniche pour les agents de la CCCO.

**Attention** : les **Déchets Diffus Spécifiques (DDS)** ne doivent être jetés ni dans les **poubelles** (ordures ménagères, tri sélectif) ni dans les **canalisations** (toilettes, évier). Pour **préserver votre santé**, celle de vos proches, et **protéger l'environnement**, déposez vos déchets chimiques en déchèterie.

### Le saviez-vous ? Pourquoi bâcher sa remorque pour se rendre en déchèterie ?

L'article **R312-19** du Code de la route impose de prendre toutes les précautions qui vont permettre au **chargement d'un véhicule** de ne pas causer de dommage ou de danger.

Si un conducteur ne respecte pas les obligations d'arrimer solidement son chargement et de fixer correctement les bâches au véhicule, il s'expose à une **contravention de 3<sup>ème</sup> classe**, punie d'une **amende de 450 €** au plus (article **131-13** du Code pénal) voire à une immobilisation du véhicule (art **L. 325-1**, **L. 325-2** et **L. 325-3**).



### Info déchèteries : rappel des horaires d'ouverture

#### Les horaires d'hiver

lundi au samedi \*:  
de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00  
dimanche de 9h00 à 12h00

#### Horaires spéciaux de Clary :

mardi, jeudi et samedi : de 13h30 à 17h00  
dimanche de 9h00 à 12h00

\* hors fermeture hebdomadaire et jours fériés

#### Fermetures hebdomadaires

**lundi** : Denain - Rieulay - Walincourt-Selvigny

**mardi** : Erre- Le Cateau-Cambrésis -  
Mortagne-du-Nord

**mercredi** : Neuville-sur-Escaut - Hérin -  
Pecquencourt

**jeudi** : Aniche - Saint-Amand-les-Eaux -  
Beauvois-en-Cambrésis - Douchy-les-Mines

#### Fermeture temporaire

La déchèterie de **Saint-Aubert** est fermée pour travaux depuis le 15 novembre 2021.

**Caudry** est ouverte 7j/7 pendant cette période.

## Déchèteries : nos agents ont la parole .....

Les agents de déchèterie sont les ambassadeurs du SIAVED sur le terrain. Ils sont quotidiennement au contact des usagers, qu'ils guident sur les plates-formes de tri pour les aider à se débarrasser intelligemment et vertueusement de leurs déchets recyclables. Nous en avons rencontré deux et ils nous parlent avec passion de leur métier...

### Sandrine Vanghelle

Entrée au SIAVED en 2012, elle officie sur les sites d'Erre, Aniche, Rieulay et Pecquencourt.

" Dès notre arrivée (à 8 h 45 en période printemps/été, à 9h15 au passage de l'heure d'hiver), nous faisons le tour de la déchèterie pour vérifier s'il n'y a pas eu d'intrusion nocturne. Ce qui n'arrive plus depuis **l'électrification** et la pose de **caméras de surveillance**." Elle se souvient qu'avant la mise en place de ce dispositif, elle et ses collègues avaient constaté amèrement qu'un camion avait benné 35 m<sup>3</sup> de gravats divers devant la porte de la déchèterie d'Erre).

" Ensuite nous ouvrons le site et guidons les usagers sur la plateforme selon les déchets qu'ils viennent déposer, pour éviter toute erreur de tri. Je rappelle souvent qu'**une déchèterie n'est pas une poubelle** mais un **centre de recyclage et de valorisation**, ce qui évite de puiser dans les ressources naturelles."

Sandrine adore son métier, car, dit-elle, c'est un vrai travail d'équipe entre les usagers et les agents du SIAVED. Elle reconnaît que, si à plus de 70% tout se passe bien, il y a des individus qui peuvent parfois ne pas être très respectueux envers le personnel.

### Jean-Pierre Mérance

Il a déjà 14 ans de métier dans le sang (son père était d'ailleurs éboueur). Lui considère que sur la zone où il officie (Le Cateau-Cambrésis, Caudry, Walincourt-Selvigny), 95% des visiteurs respectent les règles.

Avec les restrictions dues à la **Covid-19**, il a constaté un peu d'agressivité supplémentaire. " Moi, ma technique, c'est de dire bonjour et de faire de la **pédagogie**, en rappelant **les bons gestes de tri**, du genre c'est 3 m<sup>3</sup> en une seule fois, ou 3 passages d'1 m<sup>3</sup> en une journée, ou l'inspection des supposés gravats, car des briques et des cailloux n'ont pas la même destination que le plâtre, la bourre ou le placo. C'est juste l'application du règlement. Et en général, ça se passe très bien." Avec son sens inné du **service public**, Jean-Pierre n'hésite jamais à proposer une aide aux personnes âgées, lorsqu'elles ont des difficultés à manipuler leurs rebuts.

Outre les activités déjà décrites par **Sandrine**, il faut veiller aussi au passage du « pack-mac », un engin compacteur qui permet de bien tasser les déchets. Et surveiller le remplissage des bennes. " Dès que l'une est pleine, il faut alerter le service concerné pour que les camions viennent la prendre en charge et en mettre une vide. On le signale le matin pour l'après-midi ou l'après-midi pour le lendemain."

### Les missions des agents de déchèteries



Accueil et information des visiteurs



Rangement et nettoyage de la déchèterie



Contrôle et vérification des apports des usagers



Contrôle du remplissage des bennes (ici gravats déversés avec la trémie)

# CVE : les travaux d'Hercule

Le SIAVED a lancé de grands chantiers depuis plusieurs mois : d'une part au **Centre de Valorisation Énergétique (CVE)**, d'autre part pour la connexion du **Réseau de Chauffage Urbain (RCU)** avec Denain. En voici le bilan.

## Les aménagements au CVE

Guidés par Cindy Carémiaux, responsable du CVE, commençons notre visite par ce qui se construit au pied de l'usine d'incinération.

"La première phase de ce chantier a démarré en mars par l'**arasement du talus** qui se trouvait en façade de la route de Louches. Ont suivi les fondations du quai de déchargement des camions et de l'**agrandissement de la fosse**", pour permettre à 2 poids lourds (contre un jusqu'alors) de déverser en même temps leur contenu dans le silo dont la capacité a augmenté de 25%. Les bureaux sont en cours de finalisation, pour une fin des travaux fin février.

Ces extensions feront gagner du temps aux collecteurs et éviteront l'attente aux portes de l'usine pour benner les déchets (ordures ménagères et encombrants non valorisables ou issus de la collecte sélective).

## Des travaux à la rentrée

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 débutera la **construction de deux ponts-bascules** (un seul actuellement), pour éviter d'avoir

recours à un prestataire pour le pesage des déchets lors des opérations nécessaires de maintenance.

L'investissement global est d'environ **6,8 M€** pour le bâtiment, la fosse et la création de deux giratoires pour fluidifier les flux entrants et sortants des camions : le premier sera situé au bas de la rampe d'accès, l'autre au niveau du stockage des mâchefers pour mieux desservir la livraison des déchets hospitaliers, des produits réactifs et l'enlèvement des RÉFIOM (résidus de fumées) et des mâchefers (issus de l'incinération).

Depuis janvier et jusqu'au cours du premier semestre 2022, des **travaux de voirie** sont effectués pour créer une nouvelle entrée du site, le long de la rampe d'accès du CVE.

## Le RCU de Denain

L'autre chantier est beaucoup plus visible par le public, car il traverse les villes de Douchy-les-Mines et Denain : l'agrandissement du **Réseau de Chauffage Urbain** pour alimenter Denain. Sont concernés le centre aquatique, l'hôpital, le collège Villars, la salle des fêtes de la place Baudin, les logements Partenord du Faubourg Duchateau...

Soit **10,8 km** de canalisations qu'il a fallu enterrer entre le CVE et la ville voisine. Pour franchir l'Escaut, elles passent en voie aérienne, accrochées au pont de l'Enclos.

Pour le bâtiment "process du réseau", l'investissement du SIAVED est de **6,2 M€**, tandis que le réseau lui-même est à la charge du partenaire Dalkia (**9,4 M€**).

Si la chaufferie de secours (alimentée au gaz) du RCU de **Douchy-les-Mines** se trouve route d'Haspres, celle de Denain sera implantée sur site, près des aérocondenseurs\* du CVE.

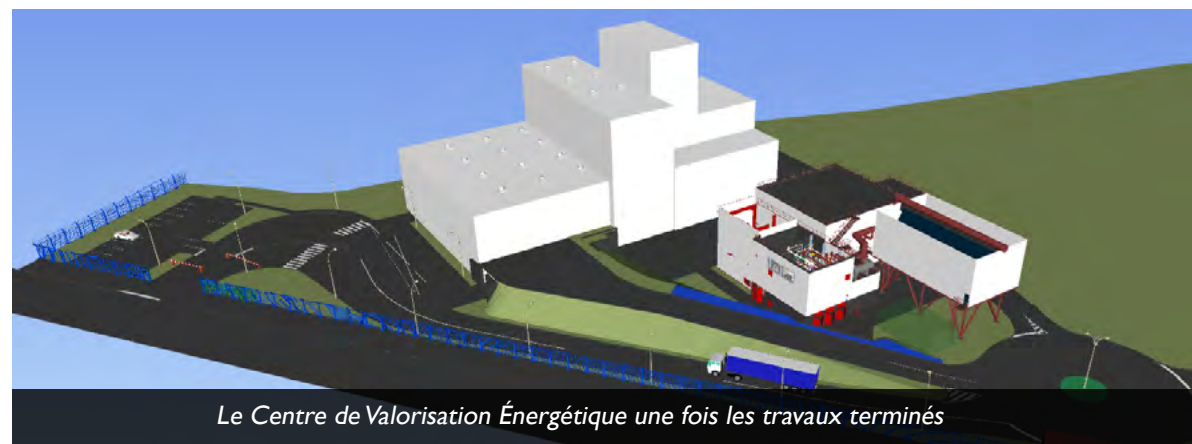
## Des investissements pour la valorisation

L'investissement global est important mais ces chantiers sont conséquents et c'est le prix à payer pour récupérer **une énergie qui autrefois se perdait dans l'atmosphère**.

Les avantages sont nombreux :

- **logistique** : avec une réduction des temps d'attente au CVE et un gain de mobilité pour les camions,
- **financier** : grâce à une meilleure valorisation des déchets qui deviennent des ressources,
- **social** : avec la production d'une énergie moins chère pour de nombreux foyers grâce au RCU.

Sans perdre de vue le **bénéfice écologique**, par le recyclage d'une énergie renouvelable et pour le bien d'une économie circulaire.



\*Aérocondenseur : permet de condenser de la vapeur d'eau grâce à la circulation de l'air frais



## Les travaux en quelques photos

### L'agrandissement de la fosse : 5,6 millions d'euros



### Le RCU de Denain : 6,2 millions d'euros



# Le pavillon pédagogique pour apprendre, comprendre et agir

## Vos déchets, comme vous ne les avez jamais vus !

Dès 2022 le SIAVED accueillera chaque semaine des scolaires au sein de son **pavillon pédagogique**. Réservée dans un premier temps aux classes de **CM1 et CM2** dans le cadre d'un projet scolaire, cette visite ludique et interactive permettra de faire découvrir toutes les facettes de la **gestion des déchets** (réduction, tri, recyclage, déchèterie, valorisation). Le SIAVED réalise un **livret pédagogique** qui sera disponible uniquement pour les enseignants du territoire sur demande par mail : [prevention@siaved.fr](mailto:prevention@siaved.fr).

### Visite gratuite sur inscription

Réservé aux classes **CM1/CM2** du territoire dans le cadre d'un projet scolaire.  
Maximum **30 personnes** par visite.

Par téléphone : 09 70 19 21 70  
Par mail : [prevention@siaved.fr](mailto:prevention@siaved.fr)

## Du déchet à l'oeuvre d'art

Le Syndicat proposera tout au long de l'année des **expositions** imaginées par les enfants à partir d'objets considérés comme déchets. Des partenariats sont prévus avec les ateliers d'arts plastiques de certaines communes du territoire. Les artistes en herbe pourront imaginer des œuvres qui seront exposées dans le pavillon et à l'extérieur du SIAVED.

## Jeu concours "Mon slogan pour ma planète"

Avec l'ouverture de son pavillon pédagogique, le Syndicat a proposé aux élèves de participer à un grand **jeu concours** pour créer des **slogans phares** sur la thématique des déchets.

**Les 5 meilleurs slogans seront récompensés en janvier 2022.**



Accueil des scolaires dans le pavillon pédagogique

## Le SIAVED répond à vos questions les plus fréquentes

### Quand dois-je sortir mes bacs de collecte ?

Pour s'assurer que vos bacs soient collectés, ils doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte. Veuillez rentrer vos bacs après la collecte pour ne pas encombrer les trottoirs.

### Les déchets à côté de mes poubelles (sacs poubelles, cartons...) seront-ils ramassés ?

Pour des raisons de sécurité pour les ripeurs, seuls les bacs de collecte sont pris pour être vidés.

### Comment est décidée la taille de mes poubelles ?

La taille des poubelles dépend du nombre de personnes dans votre logement. Chacun d'entre-eux est doté d'une poubelle pour les OM, les recyclables et le verre. Seule la taille des contenants varie selon le nombre de personnes vivant dans le logement.

### Je déménage sur un nouveau logement, ai-je le droit de prendre mes poubelles ?

Non : les contenants possèdent un numéro d'identification unique et sont rattachés à l'habitation.

### Le changement / la réparation de mon bac de collecte est-il(elle) payant(e) ?

Le service est gratuit.

**Vous habitez la CAPH ou la CA2C :** pour toute demande, contactez le Point Info

Déchets au **N° Vert 0 800 775 537** ou par mail à [pointinfodechets@siaved.fr](mailto:pointinfodechets@siaved.fr).

**Vous habitez la CCCO :** rendez-vous sur le site web de l'intercommunalité : [www.cc-coeurdostrevent.fr](http://www.cc-coeurdostrevent.fr).

### La collecte est-elle assurée les jours fériés ?

**Vous habitez la CAPH ou la CA2C :** Oui, sauf les 1<sup>er</sup> mai. Pour les déchets verts, les collectes en jours fériés sont reportées. Réferez-vous à votre calendrier de collecte.  
**Vous habitez la CCCO :** la collecte est assurée sauf les 1<sup>er</sup> janvier, les 1<sup>er</sup> mai et les 25 décembre.



## Contacts utiles

### Accueil :

[infos@siaved.fr](mailto:infos@siaved.fr)

du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00

### Point Info Déchets :

[pointinfodechets@siaved.fr](mailto:pointinfodechets@siaved.fr)

Tél : 0 800 775 537  
(numéro gratuit)  
du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00

### Encombrants :

Tél : 09 69 39 10 89  
(appel non surtaxé)  
du lundi au samedi :  
de 8h00 à 18h00

### Amiante :

[amiante@siaved.fr](mailto:amiante@siaved.fr)  
Tél : 03 27 43 44 45  
du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00



**Vous habitez la CAPH  
ou la CA2C ?**

**Votre calendrier de  
collecte 2022  
est disponible**

sur notre site internet  
[www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)



Le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets est un service public, acteur du développement durable de son territoire. Créé en 1977 et modifié en 2003, le Syndicat regroupe aujourd'hui 113 communes sur 3 intercommunalités (294 468 habitants) :

- la Communauté d'Agglomération de La Porte-du-Hainaut (CAPH),
- la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C),
- la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO).

Engagé dans une politique environnementale qui s'inscrit dans les préconisations de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le SIAVED travaille dans l'intérêt de la population afin de lui offrir des équipements performants pour lui garantir sa santé et sa sécurité dans la connaissance des normes actuelles.

Directeur de publication : Charles Lemoine - Rédacteur en chef : Didier Rychlak

Conception / Rédaction : service communication du SIAVED / Francis Thuilliez - Impression sur papier PEFC : Imprimerie Visuel Concept

Distribution : Adrexo - Photos : SIAVED / Flaticon / Adobe Stock / Samuel Dhote - Diffusion : 129 000 exemplaires - ISSN : 2108-4319



AVEC LA COLLABORATION  
DE NOS PARTENAIRES :

